

Richard Marty

La Mutualité française de l'Aube

ou comment passer d'une officine à un complexe de soins

Feuilleter l'Annuaire de l'Aube pour l'année 1910 permet de constater que la notion de mutualisme est, au début du XX^e siècle, particulièrement ancrée dans la conscience ouvrière auboise. Cette dernière est née au cours de l'Ancien Régime, dès les foires des Comtes de Champagne, développant la volonté qu'avaient les confréries religieuses, d'une part, le compagnonnage et les corporations de métiers, d'autre part, de permettre aux hommes qui vivaient de leur travail de faire face aux aléas du quotidien.

Ainsi, dès 1809, il existe une Société générale de secours mutuels de la ville de Troyes, définitivement installée en 1834, dont l'objectif est de fournir aux typographes, lithographes et relieurs, des soins gratuits, une prise en charge de leurs orphelins et de leurs sociétaires âgés.

Et, en 1909, la Mutuelle maternelle de l'Aube offre moyennant une cotisation de trois francs par an aux sociétaires enceintes la possibilité de prendre quatre semaines de congé à la naissance de leur enfant, fortes d'une allocation de quarante francs. Cette dernière est portée à cinquante si les mères allaitent leur nourrisson.

Ces deux sociétés, parmi d'autres, sont des sociétés de secours mutuels approuvées, placées depuis le Second Empire sous le contrôle bienveillant mais vigilant de notables dont Léon Vitoux, Président honoraire de la Mutuelle maternelle de l'Aube, est l'exemple type.

Car les vicissitudes politiques du XIX^e siècle ont rendu méfiant à l'égard des mouvements ouvriers, fussent-

ils de secours. Michel Dreyfus (1) précise que les sociétés de secours deviennent des lieux de rencontre, de rassemblement et peuvent porter par conséquent les germes de troubles sociaux graves. Si les dirigeants français soutiennent l'idée d'une assistance réciproque, chez les ouvriers qui s'organisent, ils leur refusent toute tentation de résistance à l'ordre établi.

Le mouvement mutualiste le comprend, qui demeure en marge des événements politiques de la Commune, tourné résolument vers l'amélioration du confort quotidien des ouvriers, laissant à chacun la liberté de ses convictions politiques et religieuses, sous condition de les garder pour soi. C'est dans ce contexte que la pharmacie et le dispensaire de la rue Notre-Dame naissent en 1909 (2).

La Mutualité française de l'Aube, une affaire d'hommes

Des hommes... À son origine, la Société de secours mutuels est l'œuvre d'hommes en effet. Des hommes de bonne volonté issus du monde ouvrier, travaillant à la Coopérative La Laborieuse (3) ou aux Coopérateurs de Sainte-Savine. Des hommes simples essentiellement, dont l'objectif est de permettre au plus grand nombre d'entre eux de prendre part à la société de consommation qui s'installe avec l'industrialisation de la ville de Troyes.

Lorsque la Société de secours mutuels entend créer une pharmacie, ainsi qu'un dispensaire, pour permettre aux sociétaires, moyennant une cotisation annuelle de trois francs, d'accéder aux soins et aux médicaments encore chers, l'esprit est le même. Avec Michel Dreyfus, il faut

(1) Michel DREYFUS, *Liberté, égalité, mutualité Mutualisme et syndicalisme*, 1852-1967, Les éditions de l'Atelier, Paris, 2001.

(2) La société mutuelle Pharmacie mutualiste est créée le 24 avril 1909 en assemblée générale des sociétaires de La Laborieuse et des Coopérateurs de Sainte-Savine. Les statuts de cette société sont déposés en préfecture le même jour puis

modifiés le 7 août 1909 en assemblée générale. La société est approuvée par le ministre du Travail le 23 janvier 1911.

(3) La Laborieuse est une société coopérative de consommation fondée en mai 1886 et ouverte quai Dampierre.